[illegible] la Tribune [illegible] contre les révolutionnaires [illegible] et il terminera en ces termes :

« Nous [illegible] membres de cette assemblée composée de notre fédération et de délégués des syndicats de la région du Nord, je crois pouvoir vous promettre que toujours [illegible] fidèles à notre [illegible] devise [illegible].

« D'un commun accord nous [illegible] à l'étude des questions qui intéressent les travailleurs, mais surtout à leur application pratique.

« Nous combattrons contre l'erreur socialiste, mais encore plus contre « les endormeurs » que nous considérons comme plus dangereux pour notre cause que les partisans de l'action directe.

« Enfin, en terminant, nous formons le vœu que toutes les organisations syndicales de France, vraiment dignes de ce nom, c'est-à-dire celles qui, en dehors de toutes préoccupations politiques s'occupent exclusivement de la sauvegarde des intérêts des travailleurs, tous ceux que Saint-Simon appelait [illegible] puissent bientôt arriver par le travail à reconquérir la paix et la liberté. »

De vifs applaudissements accueillent ces paroles. M. Biétry [illegible] sur le bord de l'estrade, tandis qu'une vaste ovation l'accueille. Quand les cris de « Vive Biétry ! Vivent les Jaunes ! » se sont calmés, le député de Brest parle d'une voix très forte et vibrante.

Discours de M. Biétry

« La sympathie que vous me témoignez, déclare-t-il aux auditeurs, et vos applaudissements répétés, suffisent à me faire oublier les incidents et les hostilités de tout à l'heure. Du reste, il n'est pas nouveau que ces faits se produisent. Plus de pareils attentats se renouvelleront, et plus nous serons forts.

Quelqu'un me disait tout à l'heure dans la salle : « Vous êtes comme le paratonnerre, vous attirez la foudre. » Ce qu'il y a de certain, c'est que le ciel de notre temps est très chargé et lourd de prochains désastres. Il est bon que la foudre s'abatte quelque part, sur nous, peut-être ainsi finirons-nous par débarrasser l'horizon des orages futurs.

» Toutefois, il faut bien se dire que si on s'acharne contre les Jaunes et contre moi-même, ce n'est pas pour le plaisir de faire disparaître un militant de la circulation. C'est afin de s'opposer aux idées fécondes et régénératrices qu'implique notre programme. Parce que nous ne faisons ni politique sectaire, ni action confessionnelle, on veut à tout prix nous empêcher de parler. On emploie contre nous les pires violences.

» Tout à l'heure, pour pénétrer dans cette salle, en dépit de la meute hurlante, il fallait avoir tout ensemble le courage moral et le courage physique. Et c'est pourquoi je vous remercie d'être venus si nombreux. On a bien pu empêcher une centaine de personnes d'arriver jusqu'à nous, mais notre auditoire est encore assez nombreux pour que la vérité se fasse.

M. Biétry se défend ensuite des accusations de trahison portées contre lui et les divers groupements jaunes.

« Quand nous prîmes, dit-il, la résolution de dresser syndicat contre syndicat, on nous accusa d'être vendus aux patrons.

» On continue les accusations contre les militants que nous sommes, parce que nous sommes décidés à lutter contre les socialistes. Les syndicats rouges ont fait et font encore de la lutte de classe et de la politique anticléricale et antireligieuse.

» On nous dira, poursuit l'orateur : Vous faites, vous, de la politique réactionnaire. Il suffit pour répondre, d'examiner les faits et l'on verra que le mouvement des Jaunes ne saurait être atteint ni diminué par de telles accusations.

« En quoi le patronat peut-il servir des mouvements, comme le nôtre qui tend à substituer l'association au salariat, « Pour affranchir l'ouvrier, nous voulons lui donner la possession de son outil, l'associer au capital, au moyen de parts de production. »

» Mais vos théories, dira-t-on, cachent une supercherie et le patronat se défiera. En réalité, il s'est défié. Et c'est regrettable car autant dans son intérêt que dans l'intérêt des ouvriers, il faut qu'il favorise le programme nouveau que nous apportons s'il ne veut pas être victime de la situation créée par la lutte des classes. Nous voulons préserver la société des menées révolutionnaires et porter le conflit sur le seul terrain économique.

A ce propos, M. Biétry fait une critique serrée du socialisme qui prétend apporter une solution à la gravité de la situation présente et n'élabore que mensonge.

» La doctrine socialiste, dit-il, ne résiste pas à l'examen. Elle n'est pas scientifique, car personne ne peut montrer un groupement humain d'où la propriété individuelle est bannie. En outre, il n'est pas un socialiste qui ait pu mettre en pratique ses idées. Au point de vue théorique, ceux qui professent le socialisme ne sont pas sincères, on s'en aperçoit tous les jours à l'épreuve.

» Au lieu de combattre la propriété, il faut la développer, car plus la propriété grandit, plus la liberté grandit. Or, il n'y a point de liberté sans propriété. C'est pour la conquête de la propriété que les esclaves antiques se révoltèrent contre leurs maîtres, que les serfs luttèrent contre les féodaux, que fut faite la Révolution de 1789. L'erreur du socialisme est de vouloir soulever les ouvriers qui ne possèdent rien pour les faire renoncer à tout jamais à toute propriété.

» Ce qu'il faut désormais, c'est l'union féconde du capital et du travail. Pour cela, nous syndiquons les ouvriers par corporations, régions et métiers. Nous syndiquons de même les patrons par corporations, régions et métiers.

» Les Jaunes sont les promoteurs des principes de liberté qu'ils opposent aux principes d'autorité qui constituent la manière de ceux qui nous gouvernent et qui aboutit à l'étatisme et au fonctionnarisme. »

Voilà, poursuit M. Biétry, deux plaies de la société contre lesquelles il convient d'incessamment lutter. L'Etat dispose de la force publique, il veut la force morale par le monopole de l'enseignement et il vise à l'accaparement des chemins de fer et des mines et de toutes les forces productrices de la nation. C'est un pouvoir d'asservissement qui réalise le plan collectiviste et conduit au fonctionnarisme qui est la négation même de la liberté.

« Avant sept ans, si l'on continue, dit M. Biétry, on aura fonctionnarisé les 8/10 des citoyens français. Et quand cela sera ainsi ordonné, il ne sera plus possible à un salarié de faire entendre une réclamation, parce qu'il aura affaire à un patron anonyme irresponsable et qu'on ne peut trouver.

» L'autocratie du Tzar n'approche pas de ce que nous bâtirait la République étatiste. Il nous faudra refaire une nouvelle Révolution pour reconquérir la liberté qu'on prétend nous donner.

» Le syndicalisme jaune, déclare l'orateur, ne fait pas seulement œuvre individuelle, il dépasse la portée de ce que peuvent ses adversaires, il a un programme positif, il veut reconstruire la France.

« Il faut qu'on sache que les Jaunes sont des rénovateurs et que leur formule *l'accession à la propriété* portera des espérances et des forces dans l'univers entier. »

M. Biétry expose ensuite la ligne de conduite à suivre. Elle concerne la modification de la loi sur les syndicats pour leur accorder la capacité civile absolue, la fédération des ouvriers et des patrons afin de les rendre solidaires pour lutter contre la spéculation qui nuit à tous deux, et par là aboutir à la suppression du travail de nuit. M. Biétry estime que c'est une résultante de la spéculation. Enfin l'orateur préconise la nécessité pour les ouvriers de devenir propriétaires, de leur maison d'abord, de plus ensuite, car c'est ainsi qu'on acquiert l'indépendance.

Le conférencier a terminé en ces termes :

« Croyez-vous que si on pouvait mettre ces ouvriers ensemble tant à l'heure contre nous en présence de notre programme, qu'ils nous accueilleraient encore de huées ? Ils ne savent pas parce qu'ils sont poussés par les meneurs qui excitent des passions mauvaises à leur profit.

» Mais vous, soyez fiers d'être des Jaunes. Nous ne connaîtrons ni des oppresseurs, mais nous exigeons qu'on respecte nos traditions et nos amitiés et nos convictions. Nous n'avons aucun souci des luttes politiques et nous nous inquiétons peu des régimes. La France est plus intéressante qu'un parti. On ne nous empêchera pas de faire triompher notre idée. Ceux qui s'imaginent qu'en arrêtant par la violence, un mouvement comme le nôtre, se trompent. Les forces morales échappent aux puissants. C'est la liberté qui finit par triompher. »

Cette péroraison a été accueillie par des cris enthousiastes. Après quoi M. Duquesne a remercié M. Biétry, au nom du Conseil fédéral et a proposé en l'honneur du conférencier, un chaleureux vivat.

La réunion a pris fin aussitôt, à 6 heures trois quarts.

Après la réunion

La sortie. — Quelques coups de revolver. — A la faveur du tumulte. — Fuite des manifestants. — Les arrestations. — La police.

Les assistants sortent lentement par petits groupes, tandis que les agents surveillent les alentours, des manifestants débouchent en effet des rues adjacentes et préfèrent des cris hostiles, en essayant de sortir et de dresser les groupes. Malgré des efforts de la police, quelques jeunes gens sont sur le point d'être cernés à l'extrémité de la rue des Ursulines, non loin de la rue de Lille, lorsque plusieurs détonations déchirent l'air, et plusieurs personnes prennent la fuite, ainsi que des passants aperçus.

Les agents se précipitent aussitôt au pas de course du côté d'où est parti le bruit ; mais comme il fait assez obscur, une partie des manifestants est déjà loin. Un des fuyards, en s'en allant, a jeté son arme par terre. MM. Henri Lepers et Emile Barrois fils, qui avaient assisté à la réunion et s'en retournaient, sont saisis par les agents qui pensent qu'ils sont, eux aussi, tirés des coups de revolver. MM. Lepers et Barrois fils sont conduits au poste de police.

Sur ces entrefaites, une partie des manifestants qui avaient continué leur route, atteignit la Grand'Place, en proférant les cris répétés de : « A bas les Jaunes ! A bas les vendus ! A bas Biétry ! » Ils s'arrêtent en face de l'Hôtel du Cygne, où des consommateurs sont attablés. Ils les invectivent et chantent des hymnes révolutionnaires. Ils menacent, quand la police les rejoint.

Ils se dispersent alors de nouveau, de çà de là, mais ne se reforment plus en cortège. Il n'y eut plus dans la soirée, que quelques chants ou quelques cris isolés. A neuf heures la ville était rentrée dans le calme.

Aussi bien dans la soirée d'importantes mesures d'ordre avaient été prises pour éviter tout retour agressif des révolutionnaires.

Les arrestations ne sont pas maintenues

A huit heures, M. Barrois, conseiller général, s'est rendu au poste de police, où il a été reçu par le brigadier de service, qui lui a confirmé l'arrestation de son fils et celle de M. Lepers. Une demi-heure plus tard, on relâchait, sur l'ordre du commissaire, les deux jeunes gens. On ne leur reproche d'ailleurs, que le port d'arme prohibée, puisque l'enquête eut bientôt démontré qu'ils n'ont tiré sur personne.

INFORMATIONS

L'exploit de Meaux

Meaux, 4 novembre. — Ce matin, à la maison d'arrêt de Meaux, M. Lioncaen a interrogé à nouveau Gaston Maitrague sur l'origine des documents saisis sur lui avant-hier et soumis actuellement à l'examen de la direction d'artillerie de Châlons. Le courtier en automobiles se montre peu loquace.

Des enquêtes ont été prescrites par le parquet de Meaux dans les régiments d'artillerie auquel a appartenu le jeune homme, au 13e, à Versailles et au 99e à Toul.

L'entente cordiale

Londres, 4 novembre. — A l'occasion de l'entrée en fonctions du nouveau ministre des affaires étrangères, des communications très cordiales ont été échangées entre M. Pichon et sir Edward Grey.

Les deux ministres se sont mutuellement félicités des relations excellentes existant entre leurs deux pays et ont respectivement exprimé leur confiance dans les bons effets de l'entente cordiale aussi bien pour la France et l'Angleterre que pour la paix du monde.

Pour les victimes de la sécheresse

Paris, 4 novembre. — Le gouvernement fait annoncer qu'en présence des pertes subies par les cultivateurs du fait de la sécheresse, il a décidé de demander l'ouverture d'un crédit de deux millions qui sera distribué au prorata des besoins dans chaque département au mieux des intérêts agricoles en souffrance.

En conséquence, M. Raoul, ministre de l'agriculture, déposera un projet de loi en ce sens au cours de la séance de demain, lundi.

Les associations professionnelles des Postes

Paris, 4 novembre. — M. Berthod, ministre des travaux publics et des postes a décidé que les vœux présentés par les associations professionnelles des postes seront dorénavant discutés en Conseil d'administration et sous la présidence effective du ministre.

Dans sa réunion de ce matin, le Congrès du syndicat national des sous-agents des Postes a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« Le Congrès proteste contre la loi draconienne du 9 juin 1853 sur les pensions civiles et demande sa modification ; proteste contre l'application des paragraphes 2 et 3 de l'article 3 de la dite loi aux camarades révoqués pour faits de grève puis réintégrés ; demande pour ces camarades, le remboursement de la retenue du douzième de leur traitement qui leur est faite pour la deuxième fois. »

L'orphelinat Hériot

Paris, 4 novembre. — L'inauguration de l'orphelinat Hériot a eu lieu aujourd'hui.

Le fondateur de cette œuvre, le commandant Hériot, a eu pour but de recueillir les enfants des sous-officiers disparus, pour compléter leur éducation.

Cet orphelinat, devenu institution d'Etat, par le don du fondateur, est une sorte de collège militaire où les enfants apprennent à devenir soldats.

La discipline est aussi bienveillante que possible et le succès de cette belle institution a été aujourd'hui unanimement constaté.

Mme Curie à la Sorbonne

Paris, 4 novembre. — Mme Curie inaugurera demain à une heure et demie, à la Sorbonne, le cours dont elle a été chargée au lendemain du décès de son mari.

Sa première leçon, à laquelle doit assister M. Briand, ministre de l'instruction publique, comprendra l'exposition de la théorie des « ions » dans le gaz. Elle traitera aussi de la radiographie.

Un groupe de dames avait projeté, à cette occasion, de remettre à Mme Curie un « livre d'or » en témoignage de la reconnaissance des femmes de France.

Mme Curie a refusé ce souvenir et demandé qu'il soit remis au vice-recteur de l'Université.

La Légion d'honneur au maire de Mayence

Strasbourg, 4 novembre. — M. Gettelmann, maire de Mayence, a été décoré de l'ordre de chevalier de la Légion d'honneur.

L'ordre lui a été remis par M. Knecht, consul général de France à Francfort-sur-le-Mein.

La distinction a été conférée au premier bourgmestre de Mayence pour les sentiments bienveillants dont il a fait preuve envers nos morts, lors de la cérémonie du 30 octobre, en accordant la concession à perpétuité pour les deux caveaux qui contiennent les cendres de nos héros.

L'exposition de Milan. — Les récompenses

Milan, 4 novembre. — La distribution solennelle des prix à l'Exposition de Milan a eu lieu hier.

L'Italie a 4.267 prix ; la France, 2.342 ; l'Allemagne, 572 ; la Belgique, 784 ; l'Angleterre, 340 ; la Russie, 198 ; l'Autriche, 186 ; la Suisse, 535 ; la Hongrie, 263 ; le Japon, 66.

Les Souverains espagnols à Malaga

Malaga, 4 novembre. — Le roi et la reine d'Espagne ont donné hier soir, à bord du *Drake*, un dîner de famille auquel ont assisté les princes de Battenberg. Tous les navires en rade étaient magnifiquement illuminés, à l'exception du cuirassé espagnol *Pelayo*. La foule n'a cessé de stationner sur les quais. Les Souverains ont quitté le *Drake* à onze heures et demie.

Malaga, 4 novembre. — Les Souverains ont assisté ce matin à la messe à bord du *Pelayo*. Cet après-midi, un banquet a été donné à bord du *Pelayo* auquel assistaient les Souverains, les princes de Battenberg et les principales autorités de la ville.

Au Pôle Nord

New-York, 4 novembre. — Le commandant Pearey, arrivé hier à Battle-Harbourg, dans le Labrador, a, croit-on, l'intention de renouveler son exploration polaire, car il va renvoyer son navire, le *Roosevelt*, aux Etats-Unis, avant la fin de l'année, pour le faire réparer et réapprovisionner.

Les soldats français morts en Allemagne

Un envoyé de M. Pichon au palais de Berlin

Au cimetière de la garnison

Berlin, 4 novembre. — L'empereur a reçu aujourd'hui à midi et demi, au nouveau Palais, l'attaché militaire français, chef d'escadron de la Cayche, qui, sur l'ordre de M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, venait lui exprimer les sentiments de reconnaissance du gouvernement pour l'intervention personnelle de S. M. Guillaume II, dans la cérémonie de translation des restes des soldats français morts à Mayence.

Berlin, 4 novembre. — Cet après-midi, au cimetière de la garnison à Berlin, les membres de l'ambassade française et de nombreux représentants de la colonie française de Berlin, sont allés déposer des couronnes sur la tombe des soldats français morts à l'hôpital de Berlin en 1871.

L'amiral de Jonquières, attaché naval, a pris la parole pour remercier les Français présents au nom du gouvernement de l'Empereur et de la nation. Il a fait ressortir la sollicitude avec laquelle le gouvernement allemand prend soin des tombes des soldats français et rappelé la pensée cérémonie de Mayence.

Après quelques paroles émues consacrées au souvenir des grands morts, l'amiral a terminé par ces mots : « Passant, va dire à notre Patrie que nous sommes morts pour obéir à ses lois. »

LES CRUCIFIX ET LES ÉCOLES

Une lettre de l'évêque d'Angers

Angers, 4 novembre. — L'évêque d'Angers vient d'adresser un clergé et aux fidèles de son diocèse, à l'occasion de l'enlèvement des crucifix dans les écoles, une lettre pastorale qui se termine ainsi :

« Que le Christ outragé trouve en vous de courageux défenseurs de sa gloire ! Des mains sacrilèges l'arrachent violemment des murailles de vos écoles ; relevez fièrement l'affront infligé à votre Dieu ; offrez-lui un asile et accordez-lui une place d'honneur dans le sanctuaire de vos foyers.

« Faites mieux encore : donnez à ceux qui le bannissent une salutaire leçon ; forcez-les à le voir reparaître là même d'où ils l'ont chassé ; suspendez ostensiblement au cou de vos enfants, comme une affirmation et une réparation permanentes, la croix du divin proscrit ! »

LA CATASTROPHE DU "LUTIN"

L'arrivée du corps du commandant à Paris

Paris, 4 novembre. — La dépouille mortelle de l'infortuné commandant du *Lutin*, est arrivée ce matin, à 2 heures 10, à la gare de Lyon. Des employés de pompes funèbres ont descendu le cercueil à 8 heures, devant Mme Fepoux, accompagnée de plusieurs membres de sa famille.

Le cercueil a été placé dans un fourgon des pompes funèbres. Le cortège s'est immédiatement dirigé vers le temple de l'oratoire où auront lieu demain les obsèques. Les restes du lieutenant ont été provisoirement déposés dans un caveau en attendant la cérémonie funèbre. Les ministres seront représentés.

LE COMBAT DANS LA MAURITANIE

Entre tirailleurs et Maures. — Les morts et les blessés

Paris, 4 novembre. — Le poste de Tidj-Kadja, en Mauritanie, aux environs duquel a eu lieu le 28 du mois dernier une rencontre entre un détachement de tirailleurs et un parti de Maures, de l'Adrar, est situé par 19° de latitude Nord à 500 kil. au Nord de Kayes et à 100 kil. à l'Ouest de Tichit.

Le télégramme qui a informé le gouverneur général par intérim de l'Afrique Occidentale, M. Merlin, de cette attaque, a été envoyé par le capitaine commandant le poste de Tidj-Kadja de ce poste même. Il est donc certain que ce poste n'a pas été surpris et qu'il n'est pas enlevé.

D'après les renseignements reçus, c'est une reconnaissance partie de ce poste qui a été attaquée ; on n'est pas fixé sur les pertes qu'elle a subies, il est seulement certain que celles des agresseurs sont infiniment plus considérables.

Le ministre des Colonies a pris des dispositions pour que des renforts soient demandés aux garnisons du Soudan.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

Nouvelles manifestations à Paris

Paris, 4 novembre. — Les employés de commerce, qui avaient manifesté l'intention, au cours de leur dernière assemblée générale, de renouveler leurs démonstrations devant les magasins qui ne seraient pas fermés le dimanche, ont mis, ce matin, leur projet à exécution. Plusieurs groupes ont parcouru les divers quartiers de la ville.

Rue du Temple, une cinquantaine d'employés commencent par se masser devant un magasin de nouveautés appartenant à M. Hémery, en le sommant aux cris de : Fermeture ! Fermeture ! de rentrer ses étalages. Celui-ci ayant ignoré leurs injonctions, les manifestants se ruèrent sur les étalages et jetèrent les marchandises dans la rue. Quelques étoffes qui traînèrent dans la boue sont perdues. Les manifestants se rendirent ensuite devant la maison Lévi, marchand de modes, mais la police étant intervenue, cette maison fut protégée.

Au carrefour de la rue Monge et de l'avenue des Gobelins, les magasins « La ville de Lutèce », ont été assiégés pendant près d'un quart d'heure par un groupe de manifestants. Des agents sont accourus pour protéger les étalages et empêcher l'envahissement des magasins.

95 arrestations ont été opérées, mais aucune maintenue.

D'autre part, un nombre considérable de contraventions ont été dressées contre des patrons qui ont laissé leurs magasins ouverts. Dans le seul IIIe arrondissement, 168 procès-verbaux ont été dressés.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA « MUTUELLE NADAUD » SUR LA TOMBE DE M. LEON ALLART, ANCIEN MAIRE. — Les sociétaires de la « Mutuelle Nadaud » se sont réunis dimanche matin, à neuf heures et demie, à l'Hôtel des Sapeurs Pompiers, pour se rendre au Cimetière, où ils devaient déposer une couronne sur la tombe de M. Léon Allart, ancien maire, membre d'honneur de la société.

A dix heures, le cortège, précédé de la « Philharmonique du Jean-Ghislain », s'est mis en marche au son d'entraînants pas redoublés. Sur tout le parcours, de la Grand'Place au Cimetière, la foule des curieux admirait cette belle phalange comprenant 1.400 personnes précédées de leur bannière.

La couronne offerte par la « Mutuelle Nadaud » a été déposée sur le monument, au pied duquel se trouvaient MM. Georges Allart fils, et Pierre Saint, gendre de M. Léon Allart, ainsi que M. Achille Rousseau, représentant les autres membres de la famille.

M. Edouard Dubois, président, conseiller municipal, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, l'année 1906 a vu disparaître l'une des personnalités les plus considérables de la région et l'un de nos amis les plus sûrs, M. Léon Allart, membre d'honneur de notre association.

» En ces jours de deuil, consacrés au souvenir des parents et amis disparus, vous avez voulu apporter sur la tombe de notre dévoué protecteur, l'hommage de notre pieux souvenir, et, en cela, la *Mutuelle Nadaud* fidèle à ses traditions de reconnaissances envers ceux qui ont contribué à ses premiers pas.

» Nous venons donc saluer, en M. Léon Allart, non pas le travailleur opiniâtre qu'il fut ; point n'est besoin auprès de ses concitoyens, d'évoquer sous ses divers aspects le développement de sa personnalité. Il suffit de se remémorer l'importante situation sociale que son intelligence et sa grande ténacité au travail lui avaient valu.

» Nous abandonnerons, dès ce moment, ce que nous considérons comme un devoir strict, d'apporter à sa famille toute la part que nous prenons au deuil qui l'a frappée ; car nous ne pouvons et nous n'aurons garde d'oublier qu'il ne refusa jamais de coopération à nos œuvres de solidarité. Il nous souvient que le jour où notre ami Dubois vint à Rochois tendre la mutualité maternelle, il manifesta particulièrement pour attacher à la fondation de cette œuvre si admirable, si haute, comme portée morale et humanitaire, qui donne à la femme devenue mère de famille le repos et la sécurité.

» Oui, Messieurs, sous des dehors austères, M. Léon Allart cachait un cœur plein de générosité. Il avait du demeurer toute sa vie et dans tous ses actes, la notion de ce que pouvaient des hommes qui pratiquaient la belle et douce formule mutualiste : « Aimons-nous, aidons-nous. »

» Nous avons été particulièrement éprouvés, cette année. Il y a quelques jours, on fêtait le départ du président honoraire, M. François Dubar, on fêtait encore une camarade, Mademoiselle Joanes, Delfosse, Vancoemer, Théodore, Fremaux, Jean-Baptiste, Lefebvre, Marais, Joseph, Gottemprey, Edouard, Bouchon, Auguste, Schaepoelle, Charles, Lemesre, Jules, Delplanque, Louis, Samuel, Cambier, tombé si tragiquement. Il y a quelques semaines, et une dernière fois, notre jeune camarade Léon Duval ; aussi nous présentons aux familles de nos regrettés camarades, nos sympathies attristées.

» Laissez-moi, Messieurs, vous dire combien ce rapprochement, dans les regrets causés par ces disparitions prématurées, montre bien le côté noble et serein de l'idée mutualiste. Du tout temps, les hommes se sont rapprochés, pour s'entr'aider les uns les autres, et dans les temps les plus reculés, il y eut de véritables institutions de prévoyance qui donnaient des secours en cas de maladie, et pourvoyaient aux funérailles de leurs membres décédés. Le culte des morts est donc à l'origine des sociétés. Il a persisté à travers les siècles, et aujourd'hui encore, il n'est aucun mutualiste qui ne soit accompagné au champ du repos par le cortège de ceux auxquels il était associé de son vivant.

» Ces grands enseignements, nous les avons suivis, puisque nous donnons à nos malades, pour les préserver des effets désastreux du chômage obligatoire, l'indemnité de deux francs par jour ainsi que les soins pharmaceutiques et médicaux ; nous verserons encore une indemnité de 350 francs aux familles de nos défunts, et, Messieurs, devrait-il encore se trouver un homme qui ne soit pas mutualiste ! Qui ne peut sacrifier 0 fr. 05 par jour ?

» Nous ne devrions plus avoir à justifier le but de notre société, c'est chose qui devrait être acquise ; nous voulons étendre, par tous les moyens, la mutualité. Il convient de prononcer ici l'affirmation solennelle qu'en venant au pied de ce monument, élevé à la mémoire de M. Léon Allart, notre regretté membre d'honneur, nous donnons à la mémoire du défunt, la marque profonde de nos souvenirs, nous rendons hommage à un homme qui, avec les Julien Lecache, les Georges Motte, les Casimir, les Achille Wibaux, nous a permis de fonder et de mener à bien notre œuvre de large et constante pratique de la fraternité. »

M. Pierre Saint, a vivement remercié M. Dubois et les sociétaires de la « Mutuelle Nadaud », de la pieuse manifestation qu'ils venaient de faire.

Après la cérémonie le cortège s'est reformé et la société a été reconduite par la « Philharmonique du Jean-Ghislain », à son local, café Lapie, boulevard de Strasbourg.

A LA LIGUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE. — Le comité de la Ligue radicale et radicale-socialiste des cantons de Roubaix, s'est réuni au Café de la Presse, place du Trichon, M. Henri Delecroix, député, y a rendu compte de son mandat au congrès qui vient de se tenir à Lille.

Le comité a décidé d'adhérer à la Fédération du Nord et au groupement radical et radical-socialiste de France et a arrêté les grandes lignes d'une assemblée générale avec conférence pour le 23 décembre.

LA VISITE DES BOUCHES D'INCENDIE. — Les sapeurs-pompiers ont continué, dimanche matin, sous la conduite de leurs officiers, la visite des bouches d'incendie.

MORT DU BRIGADIER DE POLICE CALONNE. — Nous apprenons avec regret la mort, survenue dans la soirée de dimanche, du brigadier de police, Joseph-Louis Calonne, attaché au commissariat du 3e arrondissement.

Agé de 51 ans et demi, M. Calonne comptait 25 années de services. Il meurt à la veille d'une retraite bien gagnée.

Titulaire de la médaille d'honneur d'ancienneté, il était brigadier depuis quatre ans. Il avait dû abandonner son service il y a 2 mois et demi, à la suite d'une congestion pulmonaire. Son état s'était aggravé depuis quelques jours et, samedi soir, il avait reçu les derniers sacrements. Ayant conservé toute sa connaissance jusqu'à la fin, M. Calonne s'est éteint vers onze heures et demie du soir, en son domicile rue Franklin, 25. Il laisse une veuve et six enfants dont plusieurs encore mineurs.

Le défunt était très estimé de ses chefs et ses collègues avaient pour lui la plus grande sympathie.

AU COLLÈGE DE JEUNES FILLES. — Mlle Adnet, surveillante d'externat, à titre provisoire (6e classe), au collège de jeunes filles d'Armentières, est nommée en la même qualité et au même titre (6e classe), au collège de jeunes filles de Roubaix, en remplacement de Mlle Gonthier, surveillante, à titre provisoire (6e classe), qui est nommée sur sa demande et en la même qualité (6e classe), au collège de jeunes filles d'Armentières.

UNE CONFÉRENCE SUR JÉRUSALEM A L'INSTITUT POPULAIRE DE L'EPEULE. — Ce n'est pas d'une conférence sur Jérusalem qu'il est jamais permis de répéter le mot lassé de Labruyère : « Tout est dit, et l'on vient trop tard ! » Si les athées eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de ressentir la profonde attirance des pays où Jésus est passé et, comme un célèbre romancier moderne, d'en faire le but de « leur pèlerinage sans foi », quelle source toujours neuve d'émotions de toute l'âme demeure pour des chrétiens la visite des régions où le Christ voulut, par sa mort, consommer le salut de l'humanité.

Ce sont ces impressions religieuses, les plus intenses et les plus vraies qu'il soit donné à l'âme humaine d'éprouver, que M. l'abbé Villain fit passer, dimanche, en tous ses auditeurs par le récit d'un pèlerinage récent qu'il accomplit en Terre-Sainte. L'auditoire était venu particulièrement nombreux et suivit, avec une attention passionnée, son émouvante conférence. De belles projections aidaient les assistants à se faire une idée très exacte des endroits où les transportait le récit vivant de l'orateur. Et M. Ernest Prouvost qui avait présenté le conférencier put dire, au nom de tous, la reconnaissance qu'ils lui garderont pour cette heure qui leur fut de véritable instruction puisqu'elle les avait rendus meilleurs.

LES GRÈVES. — Neuf bâcleurs de la filature de MM. Toulemonde frères, rue Olivier de Serres, se sont mis en grève, samedi matin. Ils réclament une augmentation de salaire de quatre centimes à l'heure.

LES VOLS AU CAMION. — Voici un genre de vol pratiqué aussi fréquemment que les cambriolages par les malfaiteurs qui infestent notre ville.

Un domestique M. Charles Locquet, au service de M. Augustin Valentin, filateur de laines, rue du Collège, 90, s'était rendu dans la soirée de samedi vers 6 heures 1/2, au Conditionnement de la Chambre de Commerce, place Faidherbe, pour y charger un camion de bobines de laines, destinées à la filature de M. Valentin. Il longea successivement la rue Pierre de Roubaix, le boulevard Gambetta, puis la rue du Bassin. Des passants lui firent remarquer que les toiles d'emballages recouvrant les bobines étaient déchirées et que plusieurs d'entre elles menaçaient de tomber. Le conducteur put constater, à ce moment, qu'en cours de route des malfaiteurs avaient coupé les toiles et avaient dérobé quatre bobines d'une valeur de 130 francs environ.

M. Valentin a déposé une plainte au commissariat de M. Grimaldi, qui a ouvert une enquête.

MORT SUBITEMENT DANS UN ESTAMINET. — Une mort absolument foudroyante et qui a douloureusement impressionné toutes les personnes qui en ont été témoins, est survenue dimanche dans l'estaminet de M. Auguste Demey, « A l'ancien Coq français », rue du Tilleul, 150.

Un ouvrier M. Ernest Quiévreux, 30 ans, employé à la manufacture de caoutchouc de M. Degrave, rue du Tilleul, entrait vers dix heures du matin à l'estaminet de M. Demey. Après s'être attablé, M. Quiévreux se fit servir une consommation qu'il absorba en partie puis roula une cigarette et se mit à lire un journal. Entre-temps, comme il était d'humeur gaie, il plaisantait avec le cabaretier également coiffeur, qui était occupé à raser un client. Il se remit ensuite à lire.

Une voisine entra à ce moment. « Auguste, dit-elle au cabaretier, regardez donc, cet homme devient malade ». Elle désignait en même temps M. Quiévreux. Ce dernier en effet, pris d'un malaise subit, était devenu tout-à-coup d'une pâleur cadavérique. Il ne prononça aucune plainte. La tête tomba soudain en arrière, tenant toujours la cigarette aux lèvres.

Cependant le cabaretier et d'autres personnes étaient empressées autour de lui pour prodiguer leurs soins, qui furent inutiles. Le malade expira bientôt après avoir exhalé quelques soupirs et sans prononcer la moindre parole.

On courut chercher un médecin, M. le docteur Dieux arriva le premier, mais la mort ayant achevé son œuvre, le médecin se retira aussitôt. Une scène des plus émotionnantes se produisit à l'arrivée de la mère du jeune homme, qu'un de ses parents avait informée.

Sur l'ordre de M. Grimaldi, commissaire de police du 3me arrondissement, le cadavre a été transporté sur une civière au domicile du jeune homme rue Lafontaine, cour Vanhoute. La cause de la mort n'a point encore été déterminée.

UN CABARETIER BLESSÉ PAR SA FEMME. — Au cours d'une querelle survenue la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, un cabaretier, M. Emile Cordonnier, demeurant rue de Beaurewart, 12, a été frappé par sa femme, Mme Victorine Demulder, qui s'était armée d'un pot en grès et lui fit au côté droit du nez une entaille de plusieurs centimètres de longueur.

Le blessé a fait connaître comme suit les circonstances de la rixe. Plusieurs de ses locataires, qui lui doivent, paraît-il, de l'argent, étaient allés chercher de la bière dans un débit voisin pour venir la boire chez lui. Le cabaretier leur manifesta son mécontentement et voulut les obliger à quitter l'estaminet. Sa femme s'y opposa, puis une rixe s'en suivit au cours de laquelle elle le frappa avec le pot qu'elle tenait en main.

M. Cordonnier a reçu au poste de police du 3e arrondissement, les soins de M. le docteur Dubar et a été invité à déposer une plainte. La plaie ne présente aucun caractère de gravité.

PIANOS. — Location d'excellents pianos à partir de 5 francs par mois, Maison SCRÉPEL, 138 bis, Grande-Rue. 9815-2

POLICE DES CABARETS. — Une cabaretière, Mme Clémence Vanerno, 27 ans, demeurant boulevard de Paris, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir refusé de soumettre son registre de logement au contrôle et au visa des agents chargés de ce service.

EXPOSITION DE TOURCOING. — Maison Coupleux, 5, rue Carnot. — La Maison Coupleux met en vente cette semaine, tous les pianos et instruments ayant été exposés, avec un rabais considérable. 11437

ENTERREMENTS DU LUNDI 6 NOVEMBRE 1906. — M. Théophile Mullier, 9 heures et demie, église Saint-Martin, Croix ; M. Auguste Dechuymer, 3 heures, église Très-Saint-Rédempteur.

OBITS DU MÊME JOUR. — M. Henri Salembier, 10 heures et demie, église du Sacré-Cœur ; Mlle Léonie Bayart, 10 heures, Notre-Dame ; Mme Augustin Ceyx, rue Julie Méjehanne, 9 heures, église du Sacré-Cœur ; Mme Philippart, née Pauline Gabriel, 9 h. église du Très-Saint-Rédempteur ; M. Achille Picavet, 10 heures, église du Sart (Flers-Breucq).

L'ALMANACH VERMOT est paru, en vente à la Librairie du « Journal de Roubaix ». 13622

LANNOY

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE des membres de l'association amicale des anciens élèves de l'école des garçons a eu lieu dimanche à 2 heures. A l'issue de la réunion la société s'est rendue aux cimetières de Lannoy et Lys pour visiter les tombes des anciens élèves décédés, pendant l'année.

ROUBAIX-AUTOMOBILE 40, rue des Fabricants Téléphone 604
Stock exclusif Pneus Continental.
Location d'Autos avec chauffeur. 9808-3

TOURCOING

LA MUTUELLE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE. — La réunion générale de la Mutuelle des employés de commerce, a eu lieu dimanche après-midi à trois heures, dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Binet. Les membres présents ont d'abord adopté le procès-verbal de la séance du 12 août, puis établi le bilan de l'association jusqu'au 30 septembre. La somme en caisse est de 257.086 fr. 66, et le chiffre des membres de 525. La somme de 7.000 fr. a ensuite été votée pour la caisse des retraites.

Un des mutualistes, M. Plouvier, s'est ensuite levé et au nom de ses camarades a exprimé au président, M. Binet, ses sentiments de sympathie à l'occasion de la distinction qui lui fut décernée récemment par le ministre du Commerce.

On se souvient que M. Binet vient de recevoir la médaille du travail. Toute l'assistance a chaudement applaudi les paroles de M. Plouvier. Un vivat fut chanté en l'honneur du nouveau dignitaire qui remercie en quelques mots émus ses amis de cette cordiale manifestation.

Avant de se séparer les mutualistes procédèrent à l'élection de 12 nouveaux membres qui réunirent l'unanimité des suffrages, soit 271 bulletins.

La réunion a pris fin à 4 heures.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — Mme Walter, chargée précédemment des fonctions de directrice des cours secondaires de jeunes filles, est déléguée, dans les fon